



Commune de Lalbenque

Espace aquatique municipal **CausséO**

NOTICE DE FONCTIONNEMENT POUR LES COURS D'AQUAGYM

Cette notice a pour but de définir le fonctionnement de ces activités.

Le règlement intérieur de la piscine s'impose à la section « cours d'aquagym »

- **Les personnes s'inscrivant pour la première fois à l'activité devront fournir les éléments suivants pour pouvoir accéder au bassin :**
 - Avoir réglé par avance le ou les cours en espèces, par chèque libellé à l'ordre du trésor public ou par carte bancaire directement et uniquement en Mairie,
 - Avoir rempli la fiche d'inscription,
 - Avoir fourni un certificat médical de « non-contre-indication à l'aquagym de moins de trois mois à la date du début des cours (ou à défaut une décharge).
- **Pour les personnes déjà inscrites à l'Aquagym,** préciser tout changement pour les informations d'usage (adresse, n° de téléphone), le certificat médical a une validité de trois ans.

La section « aquagym » assure les cours pendant toute la saison d'ouverture de la piscine. Nous nous réservons le droit de déplacer ou d'annuler un cours en cas d'inscription insuffisante. Les usagers sont priés d'arriver à l'heure pour le début du cours.

A titre de prévention, nous rappelons aux usagers porteurs de verrues plantaires, champignons (mycoses) ou bactéries cutanées de type staphylocoques ne sont pas admis au sein de l'établissement afin de garantir des qualités d'hygiène suffisantes et de prévenir les risques de contamination.

Modalités de règlement : les cours sont payables à l'avance, soit un cours à la demande, soit un forfait de 10 séances.

TARIFS DES COURS D'AQUAGYM	
La séance de 45 min	10 €
Le forfait de 10 séances de 45 min	95 €

Modalités pratiques de fonctionnement :

Lors de chaque début de cours, l'appel sera effectué par le maître-nageur et une feuille de présence sera à émarger pour confirmer la séance effectuée.

Modalités de remboursement : il n'y aura aucun remboursement de possible à part si la personne souhaite interrompre son activité mais sous justificatif d'un certificat médical supérieur à 2 mois.

Toute séance ou forfait acheté devra être utilisé durant la saison, le report ne sera plus possible sur N+1.

La section aquagym décline toute responsabilité en cas de vol et d'accident en dehors des horaires de cours. Il est formellement interdit, pour des raisons de sécurité évidente, de pénétrer dans l'eau sans l'autorisation du maître-nageur. La douche est obligatoire avant d'aller dans le bassin.

Cette notice vous est fournie au moment de l'inscription et équivaut à son acceptation.

Fait à LALBENQUE, le

Signature :

Piscine Municipale CausséO - Lalbenque

FICHE INSCRIPTION AU COURS D'AQUAGYM

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PHOTO

Règlement Date :
Nombre de cours :

Renseignements :

Nom

Prénom

Adresse Ville

.....

Téléphone Domicile

Téléphone portable

Adresse e-mail

(renseignements indispensables pour pouvoir communiquer toute information importante)

HORAIRES DES COURS D'AQUAGYM

En période scolaire du 12/05 au 04/07/2025

Aquagym :

- Lundi (18h-18h45)
- Mardi (18h45-19h30)
- jeudi (18h-18h45)
- Vendredi (18h45-19h30)

En période estivale du 07/07 au 03/09/2025

Aquagym :

- Lundi (18h30-19h15)
- Mardi (19h15-20h)
- Mercredi (12h-12h45)
- Jeudi (18h30-19h15)

(Pas de séance le 14/07 et 15/08 – jour férié)

*La commune se réserve la possibilité de fermer l'établissement à tout moment pour raison sanitaires ou météorologiques.

INSCRIPTION

- Fiche d'inscription dûment complétée, fournir une photo d'identité
- Certificat médical de non-contre-indication non obligatoire ou Décharge
- Règlement du montant correspondant (si paiement par chèque adressé à l'ordre du Trésor Public)
- Reconnaît avoir pris connaissance de la notice de fonctionnement pour cette activité.

Fait à LALBENQUE, le Signature

Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aquagym

Je, soussigné (e), Docteur _____

Domicilié à _____

Certifie avoir examiné _____ né(e) le : _____

Et n'avoir constaté(e) à ce jour aucun signe clinique apparent contre – indiquant la pratique sportive et particulièrement de l'aquagym.

Le certificat médical a une durée de trois ans.

Fait à _____, le _____

CACHET et SIGNATURE DU MEDECIN :

Décharge en cas d'absence de certificat médical pour une activité pratiquée

Suite à mon inscription à l'activité (ou aux activités) de

—

et en raison de **l'absence de certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive**, je décharge la Mairie de Lalbenque, ses responsables, les animateurs et ses membres de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dus à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe à l'activité (ou aux activités).

Je certifie que:

1. Je suis en bonne condition physique, que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap et que je n'ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour.
2. Aucun médecin, infirmier ou entraîneur ne m'a déconseillé(e) la pratique de cette activité (ou ces activités).
3. Je reconnais la nature de l'activité (ou des activités) à laquelle (auxquelles) je m'inscris et suis conscient(e) des risques que je peux encourir.

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature, je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je le signe.

Nom, prénom et adresse de l'adhérent :

A LALBENQUE, le : _____

Signature de l'adhérent :